

Allocution du ministre des Affaires étrangères, Giorgos Gerapetritis, lors de la 35e session plénière de la Région Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Parlement, 06.11.2023)

Monsieur le Président du Parlement, chers délégués, chers amis. C'est un grand plaisir et un honneur de vous accueillir aujourd'hui à Athènes. Je considère qu'il s'agit d'une réunion extrêmement importante en ces temps difficiles. Je ressens une obligation supplémentaire car je viens moi aussi d'un milieu éducatif largement francophone.

Dans mes propres études primaires et secondaires, le français était la première langue étrangère. De même, mes propres enfants ont fréquenté une école franco-hellénique au cours de leur éducation primaire. La valeur de l'éducation française, de la langue française est inaliénable pour nous, Grecs.

Messieurs les représentants de l'Assemblée régionale, soyez les bienvenus à Athènes. C'est avec un grand plaisir que je me trouve ici pour la 35ème session plénière de la région Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

La Grèce soutient les valeurs de la Francophonie et attache une grande importance à tout ce qui est organisé au sein de la famille francophone.

Nous sommes ici pour promouvoir nos actions et nos objectifs communs. C'est dans cet esprit que nous avons participé à l'Assemblée ministérielle.

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un contexte régional très préoccupant. Mon pays, la Grèce, se trouve à proximité immédiate de deux conflits majeurs. Permettez-moi de rappeler brièvement notre position de principe. Mesdames et Messieurs, depuis février 2022, l'Europe est à nouveau confrontée à une guerre sur notre continent, en Ukraine, qui a radicalement changé la situation dans notre voisinage. Une guerre qui a remis en cause les valeurs démocratiques défendues par la communauté francophone et la communauté internationale au sens large. Dès le début, la Grèce a adopté une position claire selon laquelle l'invasion de l'Ukraine constituait une violation flagrante du droit international.

Notre pays a également exprimé son entière solidarité avec l'Ukraine et s'est engagé, avec d'autres États et l'Union européenne, à continuer à lui apporter tout le soutien possible. Dans ce contexte, la Grèce souligne fermement les principes fondamentaux contenus dans la Charte des Nations unies, tels que le respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de tous les États.

Nous sommes fiers de notre participation à l'Organisation internationale de la Francophonie, une communauté de valeurs dans laquelle le respect du droit

international et des droits de l'homme est au premier plan.

Mesdames et Messieurs, l'invasion de l'Ukraine nous a rappelé avec force que nombre des certitudes avec lesquelles nous avons procédé jusqu'à présent ne doivent pas être considérées comme acquises. Malheureusement, au milieu d'une crise dans notre environnement immédiat, nous avons été témoins d'une autre crise énorme dans une région qui est encore plus proche de notre pays.

Une région avec laquelle la Grèce est liée par des relations traditionnelles d'amitié et de coopération. Une région qui a déjà souffert pendant de nombreuses décennies. Nous condamnons sans équivoque toutes les formes de terrorisme et exprimons notre indignation face à la perte tragique de tant de vies innocentes.

Nous avons souligné le droit d'Israël à la légitime défense, en insistant sur le fait que cette légitime défense doit s'inscrire dans les limites du droit international et, en particulier, du droit international humanitaire.

Cela implique le respect du principe de proportionnalité. Nous avons souligné qu'une organisation terroriste comme le Hamas ne peut pas représenter le peuple palestinien ni s'identifier à lui. Dès le début, nous avons présenté des propositions concrètes, notamment la condamnation du terrorisme, l'ouverture de canaux humanitaires, la libération des otages civils, l'interdiction de prendre des civils pour cible et la tenue d'une conférence internationale pour résoudre la crise.

Nous sommes passés à l'action. Il y a une heure, un avion de l'armée de l'air grecque a décollé, transportant de l'aide humanitaire vers le Sinaï et, enfin, vers la bande de Gaza, d'où elle sera acheminée vers les personnes qui en ont besoin.

Nous avons l'intention de continuer à fournir de l'aide à nos semblables tant que le besoin existe. En même temps, nous étudions avec nos partenaires les moyens d'acheminer l'aide humanitaire directement par voie maritime. Nous mettons tout en œuvre pour obtenir une cessation des hostilités afin que cette aide puisse arriver à temps, mais aussi pour parvenir à une paix durable dans la région.

J'ai l'intention de me rendre à Paris dans les prochains jours pour discuter avec nos partenaires de la coordination de ces actions. Mesdames et Messieurs, la Grèce est convaincue que dans un environnement international en constante évolution, l'Organisation internationale de la Francophonie est un facteur de stabilité dans le cadre d'un multilatéralisme efficace.

Nous considérons l'Organisation comme un espace de valeurs partagées et de solidarité, dont l'objectif principal est de défendre et de promouvoir l'État de droit, la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs, la contribution de la Francophonie à un monde instable passe avant tout par le multilatéralisme et la construction de ponts de compréhension entre les peuples et les gouvernements.

Dans ce contexte, mon pays, la Grèce, est prêt à contribuer aux efforts de la Francophonie afin de promouvoir les valeurs qui unissent l'espace francophone et la stabilité dans le monde.

Je vous remercie de votre attention.

<https://www.mfa.gr/fr/actualite/a-la-une/allocution-du-ministre-des-affaires-etrangeres-giorgos-gerapetritis-lors-de-la-35e-session-pleniere-de-la-region-europe-de-lassemblee-parlementaire-de-la-francophonie-parlement-06112023.html>